



Conduire son rucher pour produire du miel

En
formation continue

Dates

7 au 16 septembre 2026

Horaires

8h30-12h & 13h30-17h00
Soit 50 heures de formation.

Lieu de réalisation

Carpentras

Mode de financement et Tarif

Nous contacter.

Intervenant pédagogique :
professionnel

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de
résultat sur notre site internet.



Les objectifs pédagogiques - « Etre capable de... »

Réaliser les opérations de production de miel

Public concerné et modes de financement

Demandeurs d'emploi, salariés des entreprises agricoles, chefs de culture, gérants salariés.

Modes de financement : CPF, autres financements.

Prérequis et conditions d'inscription

Compréhension de consignes techniques.

Programme de formation

Elaborer l'itinéraire technique de conduite du rucher
Réaliser les travaux de l'atelier de production de miel

Approche théorique : Implantation d'un rucher. Gestion des colonies d'abeilles : choix de types d'abeilles, santé et prophylaxie du cheptel d'abeilles, suivi et entretien du rucher. Récolte, extraction du miel. Commercialisation. Étude de son projet de mise en place d'un rucher.

Réalisation pratique des étapes de conduite de rucher.

Les modalités pédagogiques

Enseignement théorique en centre de formation, et mise en pratique sur un rucher école. Rencontre avec des apiculteurs, des transformateurs de miel. Interventions de professionnels.

Équipements fournis.

Méthodes d'évaluation

Entretien oral d'évaluation en fin de session de formation.

Validation de la formation

Validation du bloc de compétences C6 du Brevet Professionnel
Responsable d'Entreprise Agricole (Fiche RNCP n° 38093-01/01/2029).

Contact : Elodie Piton 0490608090
Poste 456 elodie.piton@educagri.fr

→ *La CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr*

